

Annonces climat du Crédit Mutuel : en route vers la sortie du charbon

20 FÉVRIER 2020 · 4 MINUTES DE LECTURE

Paris, le 20 février 2020 – Dans une stratégie climat publiée aujourd’hui, Crédit Mutuel dévoile de nouvelles mesures de restriction de ses soutiens aux énergies fossiles. Les Amis de la Terre France et Oxfam France saluent des engagements de sortie du charbon, qui marquent une tolérance zéro vis-à-vis de l’expansion du secteur et en actent une sortie totale d’ici 2030. Les deux ONG appellent l’ensemble des acteurs financiers à suivre de toute urgence cette politique, qui se pose comme la plus ambitieuse de la place de Paris, et attendent de Crédit Mutuel le même niveau d’exigence sur les secteurs du pétrole et du gaz.

Crédit Mutuel rend public une nouvelle stratégie climat et annonce une politique ambitieuse de sortie du charbon, alignée avec les objectifs de l’Accord de Paris :

- Crédit Mutuel s’engage à réduire à zéro l’exposition de ses portefeuilles de financement et d’investissement au charbon d’ici 2030, allant plus loin que toutes ses concurrentes françaises.
- Crédit Mutuel exclut dès maintenant les 417 entreprises qui développent de nouvelles activités dans le secteur du charbon, sur l’ensemble de la chaîne de valeur. Elle se distance ainsi de BNP Paribas et Société Générale, qui ont pour leur part respectivement financé ces entreprises à hauteur de \$8,8 milliards et \$2,5 milliards depuis 2017 [1].
- Crédit Mutuel exclut dès maintenant les entreprises très actives dans le secteur : qui tirent plus de 20% de leurs chiffres d’affaires ou de leur production d’électricité du charbon, qui produisent plus de 10 millions de tonnes de charbon ou 5 GW d’électricité à partir du charbon. Il adopte ainsi les seuils d’exclusion à la fois relatifs et absolus les plus ambitieux retenus jusqu’ici par une banque.
- Avec ces critères, Crédit Mutuel s’engage à couper toute relation avec les 746 entreprises inscrites à la Global Coal Exit List, et qui représentent près de 90% de la production minière et d’électricité à partir de charbon [2].

- Pour ses autres clients, Crédit Mutuel conditionnera la poursuite de ses soutiens à leur publication à horizon 2021 d'un plan de fermeture de leurs actifs charbon d'ici 2030.

En ce qui concerne les secteurs du pétrole et du gaz, Crédit Mutuel ne fait pas preuve de la même exigence :

- Crédit Mutuel s'engage à mettre fin à ses financements dédiés à l'exploration, la production, les infrastructures de transport ou la transformation d'hydrocarbures non conventionnels – sables bitumineux, pétrole et gaz de schiste, pétrole et gaz issu de la région arctique, pétrole lourd et extra-lourd.
- Mais Crédit Mutuel repousse à courant 2020 l'adoption d'une politique d'exclusion d'entreprises actives dans le secteur des pétrole et gaz non conventionnels.

Pour Lucie Pinson, référente de la campagne finance privée des Amis de la Terre France :

« Crédit Mutuel adopte la politique la plus à même de prévenir l'impact du charbon sur le climat. Point marquant : il devient le 5ème acteur financier [3] à demander aux entreprises comme Engie d'adopter un plan de retrait du secteur. Et la consigne est très claire : Engie doit fermer et non vendre ses centrales au charbon s'il entend conserver les soutiens de la banque. Enfin, Crédit Mutuel adopte un critère qui relève du bon sens et pourtant manque à tant d'autres : s'il faut sortir du charbon, les entreprises qui prévoient de développer de nouveaux projets – centrales, mines ou autres infrastructures charbon – doivent être exclues immédiatement. Voilà une feuille de route dont BNP Paribas, Société Générale, SCOR, Rothschild, et malheureusement la liste se prolonge, doivent s'inspirer pour permettre une sortie du charbon alignée avec l'objectif de limiter le réchauffement à 1,5°C ».

Lorette Philippot, chargée de campagne finance privée aux Amis de la Terre France, poursuit :

« À l'heure où il n'y a plus une minute à perdre pour éviter le pire, Crédit Mutuel doit regarder bien au-delà du charbon et s'engager dans un retrait de toutes les énergies fossiles. Il en pose aujourd'hui les premières pierres, notamment en actant la fin de ses financements aux projets liés aux hydrocarbures de schiste, quand d'autres banques comme Société Générale continuent à leur apporter des soutiens massifs [4]. Il annonce par ailleurs être prêt à exclure les entreprises qui n'ont pas de plan de sortie des pétrole et gaz non conventionnels, ce qui sanctionnerait parmi les plus gros pollueurs, Total en tête. Crédit Mutuel doit désormais adopter une stratégie pétrole et gaz capable, comme pour le charbon, de répondre au double enjeu d'endiguer l'expansion de ces secteurs et d'en planifier la sortie ».

Alexandre Poidatz, chargé du financement de la transition énergétique chez Oxfam France, conclut : *« Le 2 juillet 2019, le gouvernement appelait les acteurs financiers à rendre publiques d'ici mi-2020 des stratégies de sortie du charbon : Crédit Mutuel vient de montrer la voie avec une politique exemplaire. L'Etat doit maintenant obliger les autres banques françaises à s'aligner sur les engagements sur le charbon du groupe Crédit Mutuel, mais aussi pousser les banques à faire des efforts similaires sur les secteurs du pétrole et du gaz, pour lesquels la fin*

de l'expansion et la sortie doivent être engagées dès ce jour ».

[1] www.coalex.it/sites/default/files/download_public/COP25_PR3.pdf

[2] www.coalex.it/sites/default/files/download_public/GCEL%202019%20Media%20Briefing.pdf

[3] Crédit Agricole, la Banque Postale Asset Management, AXA et CNP Assurance l'ont déjà fait.

[4] www.amisdelaterre.org/campagne/societe-generale-plein-gaz-sur-les-fossiles/
